



SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

Tout savoir

sur la formation 7 heures post permis !

La formation 7 heures post permis a pour objectif d'engager une prise de conscience des risques routier au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant. À l'issue de celle-ci, les participants réduiront leur période probatoire. En d'autres termes, ils obtiendront les 12 points de leur permis de conduire plus rapidement (jusqu'à 1 an). Il est possible de la suivre volontairement entre 6 mois à 1 an après l'obtention du permis auto B, B1.

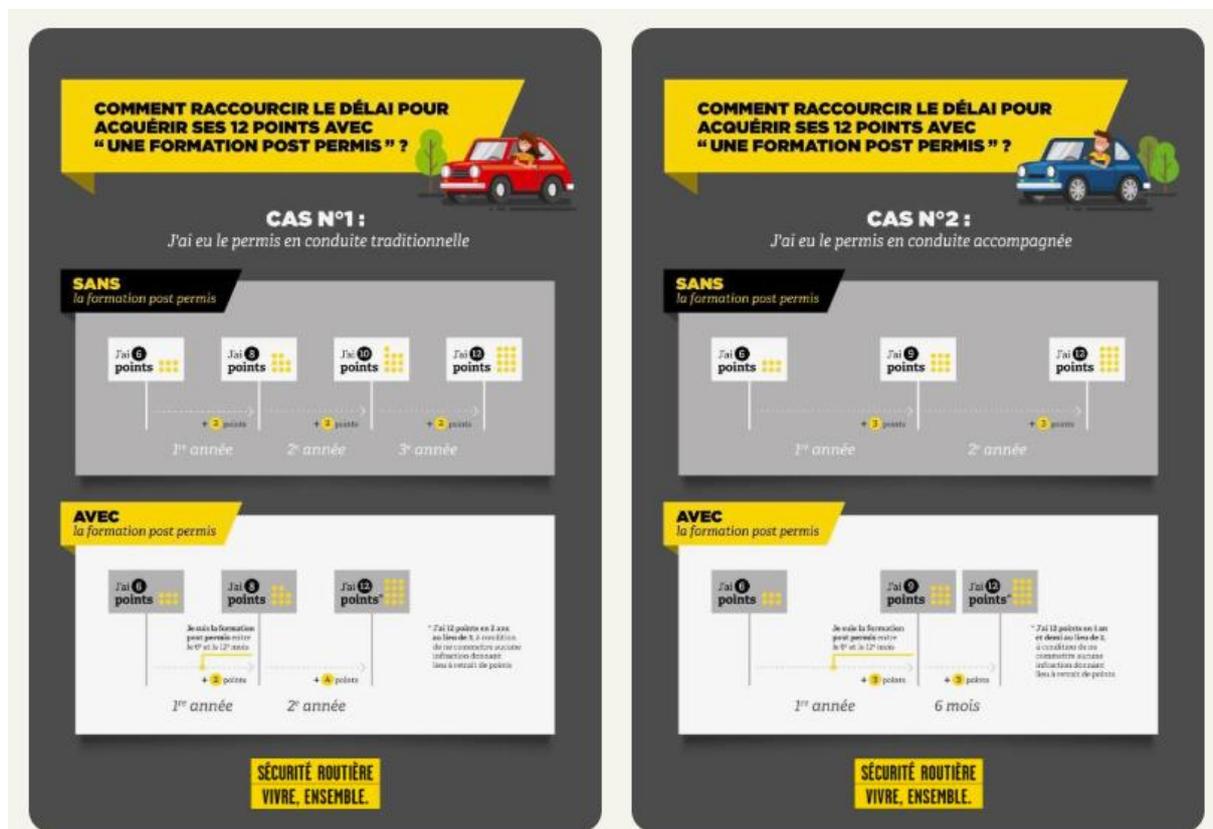
Durée de la formation post permis conducteur novice

7 heures minimum de formation sur la même journée.

À quoi sert la formation post permis conducteur novice ?

Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 ans de permis. La formation post permis intervient au moment où les jeunes conducteurs acquis davantage d'assurance au volant afin d'éviter un sentiment sur confiance et un manque de sécurité et de vigilance.

En suivant la formation, la période probatoire est réduite à 2 ans au lieu de 3 ans pour les formations traditionnelles et à 1 an et demi au lieu de 2 ans pour ceux qui ont bénéficié de la conduite accompagnée.





SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

Quels sont les prérequis pour s'inscrire à la formation post permis conducteur novice ?

Vous pouvez participer à la formation post permis conducteur novice si :

- Vous êtes titulaire d'un premier permis de conduire B, B1 depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois.
- Vous n'avez pas compris d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points, mesure de restriction ou de suspension de droit à conduire pendant la période probatoire

PARCOURS DE FORMATION POST PERMIS



Déroulé de la formation post permis conducteur novice

La formation post permis conducteur novice

La formation post permis conducteur novice est dispensée uniquement par les écoles de conduire détentrices d'un label "qualité", délivré par les services de l'État garantissant la qualité de sa formation.



SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFERORAL E2507800040
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

C'est une formation collective de maximum 12 élèves afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les jeunes conducteurs.

Nos enseignants experts sont spécialement formés pour l'animation de ces formations.

Le contenu de celle-ci est élaboré par des spécialistes de la sécurité routière, l'organisation et les modalités de délivrance de l'attestation de suivi de formation complémentaire. La formation se déroule selon les séquences suivantes :

1 - Présentation de la formation (10 minutes)

- Présentation des objectifs.
- Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.).
- Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.).
- Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).
- Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour entamer la formation dans de bonnes conditions.

2 - Questionnaire d'auto-évaluation (15 minutes)

- Le questionnaire permet de se définir : en tant qu'individu ; en tant qu'utilisateur de la route.
- Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation.
- Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.

3 - Constitution du groupe (15 minutes)

- Alternier les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique.
- Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque accident rencontrées, etc.)

4 - Traitement du questionnaire d'autoévaluation (45 minutes)

- À partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.

5 - Perception des risques (1 heure)



SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

- Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.
- Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.
- Dégager des tendances au sein du groupe.
- Mettre en avant la subjectivité du risque.
- Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.
- En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

6 - Situations complexes (1 heure 15 minutes)

- Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.
- Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.
- En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

7 - Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1 heure 15 minutes)

- Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.).
- Cette séquence est animée avec des outils permettant : d'élaborer une suite à un scénario ; d'imaginer les dangers potentiels ; d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.
- Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.



SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

8 - Choix de mobilité (1 heure)



- En lien avec le questionnaire d'autoévaluation.
- Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.
- Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.
- L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.
- L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.

9 - Bilan avec engagement (15 minutes)

- S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.
- Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.